

# Vivre à Mouthiers sur Boëme

## SOMMAIRE

Conseil municipal 13 mai .....	p 2
Agenda accessibilité .....	p 3
L'avenir communautaire .....	p 3
Bruits de voisinage .....	p 3
Mouthiers sans pesticide .....	p 4
Inscriptions dans les écoles .....	p 5
Shamrock .....	p 5
Un chemin une école .....	p 6
Mouthiers d'été .....	p 7
Coté foot .....	p 8
Marchés de producteurs .....	p 9
Professionnels de santé .....	p 9
Médiathèque .....	p 10
Trail de juin .....	p 11
Randonnées .....	p 11
Etat civil .....	p 12
Agenda juin .....	p 12



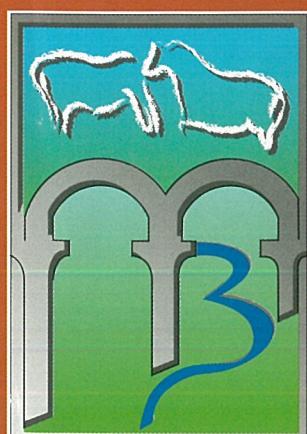
Le retour des beaux jours donne la pêche !

Photo Alain PORTE

Site internet commune  
[www.mouthiers-sur-boeme.fr](http://www.mouthiers-sur-boeme.fr)

Bulletin  
d'Information locale  
édité sous la responsabilité  
du Conseil municipal

N° 350  
JUIN  
2015



Mouthiers sur Boëme

## LE JOLI MOIS DE JUIN...

*Déjà le mois de juin ! le dernier avant les vacances pour nos élèves.*

*Une consultation a été menée par les parents d'élèves sur l'organisation actuelle des rythmes scolaires.*

*86% des parents ont répondu présents à cette sollicitation et nous les remercions de cette implication.*

*Les résultats sont probants et le souhait de voir se modifier l'horaire du mercredi matin de 8h40 à 12h10 a été quasi unanime permettant ainsi aux élèves de rentrer plus tôt pour le déjeuner.*

*La mairie laissera le service de la cantine au même prix que pour les enfants qui resteront au centre de loisirs. Afin d'organiser les services au plus juste, un questionnaire sera remis aux parents.*

*Ce mois de juin s'annonce encore très riche en manifestations entre le football, la GRS, le trail et le tennis, il y en aura pour tous les goûts.*

*La valeur et la richesse de notre territoire sont liées à toutes les associations qui la composent. C'est cette énergie déployée à faire vivre notre commune que nous soutenons à travers nos subventions.*

*Merci à vous*

Le Maire  
Michel CARTERET

# CONSEIL MUNICIPAL du 13 MAI 2015

## 1- Participation communale à des organismes extérieurs

La commune adhère à des groupements de collectivités dans le but de mutualiser une compétence spécifique. Le conseil municipal attribue ainsi les participations 2015 au groupement des collectivités comme suit  
**Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz de la Charente : 6 717,80 €**  
**Syndicat Départemental pour l'Informatique et les Technologies et l'Information : 2501,17 €**  
**Syndicat Mixte de la Fourrière : 1588,44 €**  
**SIAH de la Boëme 14 686,60 €**  
**SIAH de la Charraud 1816,00 €**

## 2- Participation frais de scolarité élève - Mairie d'Angoulême

Le Conseil Municipal décide de participer pour un montant de 425,62 € aux frais de scolarité annuels (hors frais de cantine et frais de garde) d'une élève domiciliée à Mouthiers sur Boëme et scolarisée dans une école d'Angoulême dans le cadre d'un cas dérogatoire

## 3- Avenant ACTES Budgétaire à la convention de télétransmission des actes réglementaires

Déjà engagée depuis 2010 pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, la commune souhaite aller plus loin dans la dématérialisation des actes, en y incluant désormais les documents budgétaires. Un avenant à la convention signée en 2011 avec l'Etat, représenté par le Préfet de la Charente, est adopté.

## 4- Avenant à la régie de recettes "Cartes Postales"

Suite à la volonté de proposer un groupement d'achat de conteneurs d'ordures ménagères auprès des administrés et dans un but de simplification, il est proposé que ces bacs soient vendus aux administrés demandeurs dans le cadre de la régie de recettes déjà existante. La commune valide les modifications à l'acte constitutif de la régie "Cartes Postales", par un avenant rajoutant les bacs d'ordures ménagères à la nature des produits vendus.

Prochaine séance publique du Conseil Municipal

VENDREDI  
12 JUIN  
20 H 30

## 5- Crédit des indemnités horaires pour travaux supplémentaires

La commune réactualise la délibération de juin 2005 et décide d'instaurer les indemnités horaires pour travaux supplémentaires (I.H.T.S) pour les agents de catégorie C et B. Sont considérées comme heures supplémentaires, les heures effectuées, à la demande de l'autorité territoriale ou du chef de service, hors des bornes horaires définies par le cycle de travail. Cette précision exclut donc les heures supplémentaires réalisées à la seule initiative des agents.

## 6- Convention relative à une campagne de piégeage Remplacement et remboursement des Cages

Suite à la disparition d'une cage, au lieu-dit « les Rosiers » lors de la campagne de capture et de stérilisation des chats errants, un avenant à la convention avec le Syndicat Mixte de la Fourrière est adopté pour fixer les conditions de remplacement et de remboursement des cages endommagées ou disparues.

## 7- Décisions Modificatrices n°1

La commune adopte les décisions modificatives budgétaires suivantes.  
**Section Fonctionnement**  
65734 - Participation école : + 2 070  
657358 - Subvention fonctionnement Groupement de collectivités : - 3 170 €

6574 - Subvention fonctionnement associations : + 1 100 €

### Section investissement

20 Immo incorporelles : + 2 456,00

Bornage : 600,00

Etude architecte gare : 1 856,00

21 Immo corporelles : + 1 758,00

Achat terrain voirie + honoraires : - 600,00

Voirie Communautaire : - 5 500,00

Matériel incendie : 1 000,00

Matériel et Mobilier Atelier : 500,00

Petit Matériel Atelier : 2 083,00

Défibrillateurs : 4 275,00

23 immo en cours : - 4 214,00

Travaux gare : - 1 856,00

Médiathèque : - 4 000,00

Enduit mur face EPHAD : 1 270,00

VRD La Chauveterie : 372,00

## 8- Convention voirie - Charente Boëme Charraud

La commune adopte la Convention de mandat pour la délégation de maîtrise d'ouvrage relative aux aménagements liés à des travaux de voirie pour un montant de 17 021,28 € H.T. La commune profite ainsi des conditions tarifaires négociées au niveau de la communauté de communes.

## 9- Groupement de commande Achat fourniture d'électricité

Le conseil municipal annule la délibération du 10 avril dernier pour le groupement d'achats pour fourniture d'électricité avec le SDEG et retient la proposition tarifaire d'EDF pour les 36 prochains mois pour le Groupe

Scolaire et la Salle Gilles Ploquin. A compter du 1er juillet 2015, les tarifs proposés permettront une économie annuelle de 700 €.

## 10- Modification subvention 2015 Charente Solidarité

La commune délibère sur le montant de la subvention accordée à Charente Solidarité pour un montant de 689 €

## 11- Convention SDEG - Éclairage marchés de Pays

Le conseil municipal accepte la proposition du SDEG16 pour la mise en place de l'éclairage public des animations estivales, avec une participation de la commune à hauteur de 1 445,70 €.

## 11- Monuments du mois - Via Patrimoine

L'association Via Patrimoine organise à Mouthiers le samedi 12 septembre, le monument du mois : 2 sites sont retenus par l'association : les Tourbières et le logis de Forge.

## 12 - Agenda d'Accessibilité Programmée

L'Ad'Ap, Agenda d'Accessibilité Programmée pour rendre accessible les espaces recevant du public doit être validé par le conseil municipal avant le 27 septembre 2015. Pour rappel, un diagnostic a été réalisé en 2010 pour 6 sites de la commune et un diagnostic est en cours pour l'ensemble des établissements ou espace recevant du public.

## 13- Présentation du Projet « L'art de la Préhistoire en Charente...art visible par tous »

Anne-Paule Mousnier, Artiste Plasticienne et Thomas LEBREVAUD, photographe sont venus présenter leur proposition de projet artistique pour valoriser le site préhistorique de la Chaire à Calvin. Il s'agit de privilégier, sur le territoire, une approche différente, originale, artistique et sensible, pour présenter le site en complémentarité des contenus historiques et scientifiques.



JEUDI 18 JUIN  
2 JUILLET

## Agenda d'Accessibilité Programmée ?

### L'Agenda d'Accessibilité

Programmée (Ad'AP) permet à tout gestionnaire/propriétaire d'établissement (les commerces, les cabinets libéraux, les mairies, les écoles...) recevant du public (ERP) de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après le 1er janvier 2015.

### L'Agenda d'Accessibilité

Programmée correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans, sauf cas très particuliers), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Il est le seul moyen pour être en accord avec la loi pour ceux qui n'ont pas satisfait aux obligations de la loi, après le 1/01/ 2015.

Le projet d'Ad'AP doit être déposé au plus tard le 27 septembre 2015 et ensuite être validé par le préfet. Cette validation permettra ainsi d'entériner l'échéancier pour la mise en accessibilité. Le dispositif comportera des points de contrôle réguliers et une validation à son terme.

Des sanctions financières proportionnées seront appliquées en cas de non-respect de l'Ad'AP. Le produit des sanctions sera réinvesti au profit de l'accessibilité universelle.



## BRUITS DE BON VOISINAGE

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement (jets à pression, coupes de bordures, etc., ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Article 17 de l'arrêté préfectoral du 20 avril 1999, relatif aux bruits de voisinage.

## L'avenir communautaire en question.

Chacun sait qu'au 1er janvier 2016, nous serons membre de la grande région associant l'Aquitaine, Poitou-Charentes et le Limousin.

Si le parlement valide le projet de loi en cours de discussion sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe), notre communautés de communes devra être fusionnée avec une ou plusieurs autres afin de dépasser le seuil de 20 000 habitants.

Pour un certain nombre de personnes, l'élargissement de la communauté d'agglomération d'Angoulême serait l'hypothèse la plus évidente. Pour d'autres une union avec la Vallée de l'Échelle rassemblerait les communes périurbaines leur permettant d'assumer des compétences d'aménagement, d'équipements scolaires notamment avec une certaine homogénéité. Pour les élus de Charente Boëme Charraud unanimes, le choix qui devra être fait devra tenir compte des effets d'un retour de certaines compétences dans le giron des communes mais sans les dotations d'intercommunalité et les moyens techniques et humains mutualisés jusqu'alors par la communauté de communes.

Afin de connaître l'impact d'une telle fusion, de la comparer à celle d'une agglomération élargie, afin d'en débattre collectivement et au sein de chaque commune, une étude va être confiée à un bureau d'études spécialisées. Le cabinet retenu devra livrer diagnostic et perspectives pour fin octobre afin que ces débats puissent avoir lieu au plus tard en novembre. En effet, Monsieur le Préfet arrêtera la carte des nouvelles communautés avant le 31 décembre.



# Terre Saine Poitou-Charentes

## Votre commune sans pesticides

Les eaux des rivières, des fleuves et des nappes souterraines de Poitou-Charentes sont contaminées par les pesticides. La surveillance des pesticides dans l'air, en milieux rural et urbain, montre également une présence chronique. Différentes études ont pu mettre en évidence l'impact non négligeable des pollutions d'origine non agricole dans l'eau et dans l'air. Une partie de cette pollution préjudiciable à la qualité de notre environnement incombe aux collectivités par l'utilisation de pesticides sur la voirie, les fossés, les parcs, les jardins, les massifs décoratifs, les terrains de sport et les cimetières.

Il est important de noter que l'utilisation des pesticides a des conséquences sur la santé et sur l'environnement, en particulier sur la biodiversité.

La Charte Terre saine « Votre commune sans pesticides » concerne essentiellement les pratiques d'entretien des espaces publics (espaces verts, voirie...) en lien avec l'utilisation majoritaire des herbicides, des fongicides et des insecticides. Depuis 2009, la commune de Mouthiers sur Boëme a signé cette charte et s'est engagée à diminuer considérablement l'utilisation des produits dangereux pour traiter les espaces verts de la commune.

Au-delà du strict respect de la réglementation en vigueur pour la protection de la santé et de l'environnement, la commune s'est attachée à :

- Respecter les aspects réglementaires en vigueur relatifs au stockage et à l'utilisation des pesticides (équipement de protection individuel, tenue de registre...)

- Former les agents des services techniques.

- réaliser un plan d'entretien des espaces publics comprenant notamment un état des lieux des pratiques, une cartographie des zones à risques pour la santé et l'eau, la définition d'objectifs, et les méthodes et organisations alternatives à l'usage des pesticides prévues ;

- concevoir en amont l'organisation et l'entretien des sites concernés ;

- organiser et assurer une information régulière des habitants et des touristes sur le sens et l'intérêt de ces nouvelles pratiques, par la concertation publique et en les associant aux changements.



(à gauche) : 1er troc aux plantes monastérien

Comme chaque année,  
l'inscription dans les écoles de la commune  
va avoir lieu.

1/ Pour l'inscription des **élèves nés en 2012** et qui effectuent leur première année d'école à l'école maternelle, il est IMPÉRATIF :

**Étape 1 : INSCRIPTION EN MAIRIE** avec le livret de famille et le carnet de santé du futur élève.

**Étape 2 : ADMISSION** à l'école Maternelle. Prendre rendez-vous entre le 1er et le 12 juin auprès de M. Lambert Pascal, Directeur au 05 45 67 92 84. Se présenter avec le carnet de santé, le livret de famille et un certificat médical attestant d'une non contre-indication à la vie en collectivité

2/ Pour l'inscription des **élèves nés en 2013** et il est IMPÉRATIF :

**Étape 1 : INSCRIPTION PROVISOIRE** à la mairie. La démarche est identique.

**Étape 2 : ADMISSION** à l'école maternelle. Un rendez-vous doit être pris entre le 1er et le 12 juin 2015 avec M. Lambert Pascal au 05 45 67 92 84 afin de mettre en place un contrat de scolarisation. L'élève est observé pendant trois semaines selon plusieurs critères. Au terme de cette période, la scolarisation peut être validée définitivement ou différée. Une rentrée en janvier peut être proposée.

3/ Les élèves scolarisés en grande section à l'école maternelle de Mouthiers seront inscrits en CP sans que de nouvelles démarches soient nécessaires.

Les inscriptions à l'école élémentaire pour les nouveaux élèves se dérouleront au mois de juin sur rendez-vous auprès de Madame VILLALBA Marie-Hélène, au 05 45 67 93 77.

Nous sommes un groupe de jeunes qui fréquentons le local jeunes de Mouthiers à Effervescentre, le Centre Social Culturel et Sportif.

Avec notre animatrice, nous souhaitons inviter les futurs collégiens ( CM2), à un Effervescentre.

Inscription : 05 45 67 84 38

Date limite d'inscription : 15 juin  
Venez nombreux !!!

Les jeunes, Manon, Elodie, Cindy, Rémi, Marina

Le samedi 11 juillet 2015, la Junior Association Shamrock et le Centre Social Effervescentre organisent la première édition du festival Sham&Co : le festival de l'engagement jeunes.

C'est derrière l'église de Mouthiers que les festivités se dérouleront.

De 14 h à 17 h, il y aura :

- Le rassemblement des Junior Association de Charente
- Une démo de Hip Hop par la Junior Association Hip hop Session
- Un atelier graff avec K-10
- Et d'autres activités proposées : pétanque, mõlkky, jeux de société, jeux en bois...

De 17 h à minuit, c'est soirée concert avec :

- La rock school - Al son del cauto
- Les cagettes de l'ouest - Slicer
- Choréo - Martin Nico

Vous pourrez manger sur place.

On compte sur vous !!!

Les Shamrock



## UN CHEMIN, UNE ÉCOLE

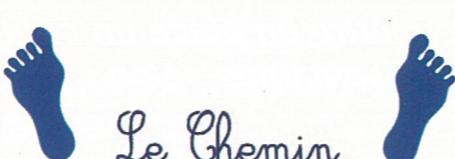
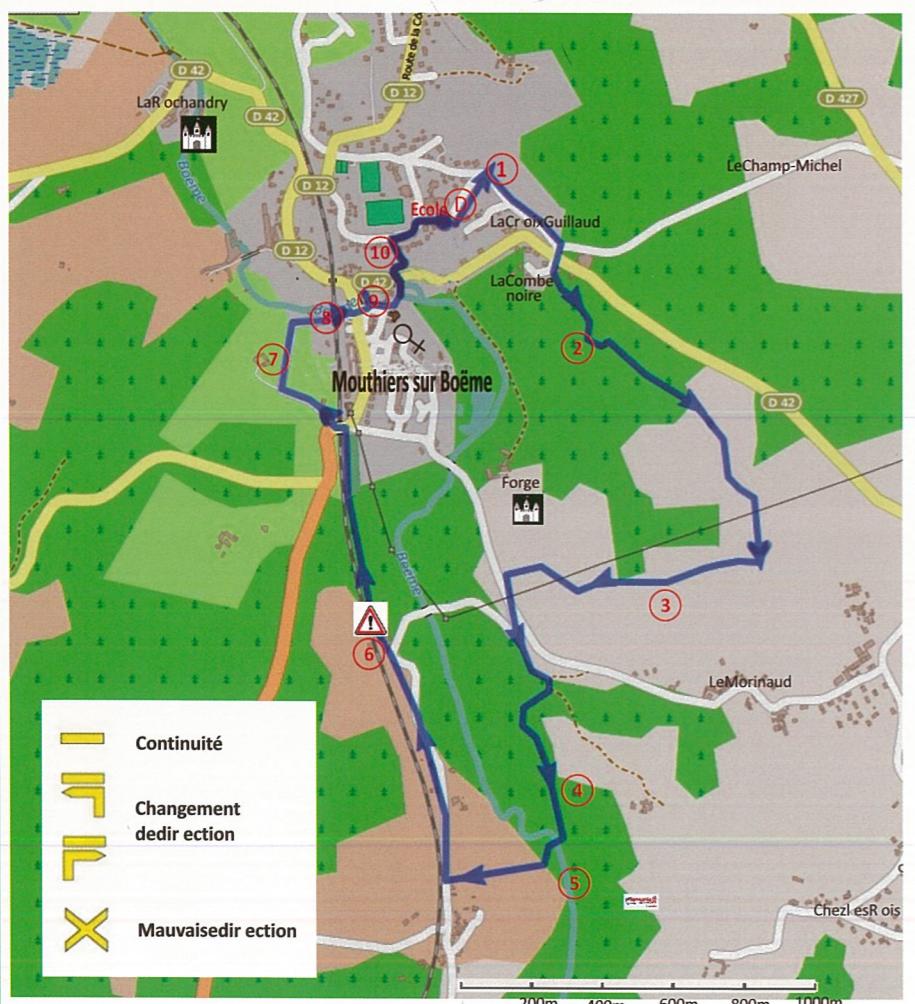
Depuis 2 ans, les deux classes de CP et CE1 d'Annie Renard et Corinne Ribeiro, de l'école élémentaire de Mouthiers-sur-Boëme travaillent avec les randonneurs des Sentiers de Boëme et J-Marc Dosbaa du Comité Départemental pour ouvrir un chemin de randonnée dans l'esprit de "un chemin, une école".

Depuis novembre 2013, date de la signature de la convention entre l'association « Sentiers de Boëme », le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de la Charente, la commune de Mouthiers-sur-Boëme et l'école élémentaire (les 2 classes de CP et de CE1, sur 2 ans soit 3 classes, 70 élèves) " du chemin a été fait.....!!!"

Ce chemin, nommé le *Chemin des Pieds Bleus*, en lien avec les balises créées par J-P Boudin, sera inauguré le mardi 16 juin.

- départ de l'école prévu à 10 heures,
- arrêt repas froid vers 12 h au Pont de Brême ( près du lieu-dit le Gué )
- suite de la randonnée et retour vers l'école à 15 h 30 ,

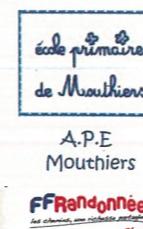
L'inauguration sera l'occasion pour les 70 élèves concernés de découvrir le chemin (pour les 20 CP), le redécouvrir (pour les CE1 et CE2) de découvrir la plaquette ( carte + infos patrimoine ) mais aussi de prendre le temps de faire des lectures de paysage.



### Le Chemin des Pieds Bleus



Les CP - CE1 de l'Ecole élémentaire de Mouthiers-sur-Boëme vous proposent de découvrir leur sentier pédestre. Cet itinéraire de randonnée a été réalisé en 2014-2015 dans le cadre de "Un chemin, une école" avec les partenaires ci-dessous



## MOUTHIERS D'ÉTÉ

Chauffeur Blues est un titre de Memphis Minnie (une des pionnières du Blues) : c'est le nom que le groupe a choisi de porter car il traduit la liberté d'expression sous l'ère de la ségrégation raciale.

Ce quatuor s'est réuni pour jouer toutes les formes du blues, du blues rural du Mississippi au blues urbain de Chicago, du blues envoûtant et chaloupé de la Louisiane au swing blues du Texas. La formation explore également le swing, le jazz et la soul. Elle est composée de 4 musiciens expérimentés qui vous conduiront sur la route du Blues aux côtés de Louis Jordan, Muddy Waters, Howlin Wolf, Jimmy Reed, Slim Harpo, Albert Collins, Robben Ford.



### Village Sessions

Repas du 15 juillet 2015 à Mouthiers sur Boëme  
Inscriptions repas MJC : 05 45 67 95 55 ou 06 64 46 60 24

Mercredi 15 juillet  
à Mouthiers

### Chauffeur Blues

Le samedi 4 Juillet à partir de 14h00 aura lieu la représentation de fin d'année des activités piano, guitare et Hip-Hop de la MJC Jules Berry. Cette après-midi festive se déroulera dans la salle de danse de la MJC et se clôturera par un pot convivial.

### 24 juillet - 21 H Nuit Romane Eglise Saint Hilaire

proposée avec MJC JULES BERRY

Entrée libre

Jo Ann Pickens meets Ursuline Kairson - Mondele Events

Jo Ann Pickens est une artiste américaine originaire du Texas.

Déambulation musicale et poétique mêlant danse et mise en lumière pyrotechnique. Tout au long de cette parade, une projection vidéo et/ou photos sera diffusée sur les costumes géants portés par les échassiers.

Elle a débuté sa carrière aux Etats-Unis, avant de découvrir la France et de s'y installer. Pour la première fois, elle invite sur scène une autre grande Diva du gospel, Ursuline Kairson, originaire de Chicago.

Ce nouveau spectacle en exclusivité pour les Nuits Romanes sera donc la

rencontre de deux grandes voix de la musique afro-américaine, le gospel bien sûr mais également le jazz et le blues.

<http://www.mondele-events.com/jo-ann-pickens/>



<http://www.cie-sputnik.org>





**Samedi 16 Mai**, le SC Mouthiers a organisé une mini « ligue des champions » regroupant 40 équipes U9. Chaque équipe était équipée d'un tee shirt aux couleurs de 40 clubs européens orné des logos du club et de la ligue des champions.

Les clubs présents étaient : Châteauneuf, Blanzac, Alliance 3B, Entente Claix Rouillet, Sireuil, Soyaux, OFC Ruelle, Nersac, La Brianaise, St Angeau, Vindelle-Balzac, ES Champniers, Bandiat Tardoire, Puymoyen, Entente Sud, Montmoreau, Linars Fléac, Baignes, Leroy et Mouthiers.

Toutes les équipes ont disputé 8 rencontres. Chaque équipe a été récompensée d'une coupe et chaque enfant s'est vu offrir un DVD....

Bien sûr aucun classement n'a été effectué car le plaisir de jouer et de partager avec des équipes charentaises était le plus important.

Un tournoi U11 s'est déroulé en fin d'après midi avec la présence de ACFC, Soyaux, Châteauneuf, Ruelle, Leroy et Mouthiers; ce sont les jeunes pousses de Ruelle qui ont remporté brillamment le tournoi.

#### Stage du 27 au 29 Avril

Durant 3 jours, les 37 jeunes de 6 à 13 ans dont 2 filles inscrits au stage de l'école de foot de Mouthiers ont pu se perfectionner sous forme d'exercices et jeux ludiques que les éducateurs avaient préparés.

Bravo à tous les participants, aux éducateurs (Christian, Philippe, Damien, Ghyslain, Gaëtan, Cédric, Chamou, Enzo, Hadrami et Ludo) qui ont encadré le stage durant ces 3 jours et ont permis la mise en place des ateliers proposés.



Alexandre notre arbitre a animé un après-midi sur les lois du jeu qui a beaucoup intéressé nos jeunes.

Un grand merci à nos dirigeantes pour la préparation des repas et goûters (Mme Gerdil, Christiane et Sylvie) aidées par Didier et Alain. Le stage s'est terminé par une remise de diplôme et médaille à chaque participant plus différents cadeaux.

#### SITE WEB MOUTHIERS

Nouvelle adresse Internet pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :

[www.mouthiers-sur-boeme.fr](http://www.mouthiers-sur-boeme.fr)



**2 juillet** : Association des Parents d'élèves  
Animation : les chanteurs en goguette

Venez pousser la chansonnette avec les Chanteurs en Goguette !



Jeudi 2 juillet 2015, à partir de 19h  
Marché de producteurs de pays  
Mouthiers sur Boème - Derrière l'église



Venez avec votre voix et vos couverts !!!



**16 juillet** : Tennis  
Animation orgue de barbe-rie. Arrivée de la rando (les soleils de l'été sur le marché de pays

**30 juillet** : Secours populaire et Comité de jumelage  
Animation Shamrock

**13 août** : SCM foot



Rappel sur les professionnels de santé à MOUTHIERS

Cabinet medical  
5 pl Gare,  
Tél. : 05 45 67 82 37

Leclercq Hélène  
Bourreau Nicolas  
Parlet Mathieu

Cabinet masseur kinésithérapeute  
Champ de Foire  
Tél. : 05 45 64 75 54

Gendron Sandra  
Sarazin Chantal

Infirmiers  
5 pl Gare  
Tél. : 05 45 67 82 39  
Gervais Pauline  
Gervais Bernard

NOUVEAU  
Cabinet d'ostéopathie

6 pl Gare,  
Tél. : 05 45 62 21 01

Laffargue Céline

## MÉDIATHÈQUE

### Médiathèque de Mouthiers

#### Horaires d'ouverture

**Mardi : 9 h à 12 h**

**Mercredi : 9 h à 18 h (matin consacré aux écoles)**

**Jeudi : 9 h à 12 h**

**Vendredi : 16 h à 18 h 30**

**Samedi : 10 h à 12 h 30 et 14 h à 16 h 30**

Place Petite-Rosselle  
16440 Mouthiers sur Boëme

**Tél : 05.45.67.89.47.**

**Mail : papillon-lecture@orange.fr**



#### ATELIER JARDINETTE .....

Mercredi 8 juillet à 14h30

Durée : 3h - à partir de 5 ans



À vos boîtes de conserves, à votre imagination, à vos graines, prêt ? Partez !  
Munissez vous de simples boîtes de conserves, et retrouvez nous à la médiathèque pour un atelier DIY (Do It Yourself) en accord avec la nature pour réaliser vos petites jardinières en écoutant des histoires autour de la nature et du jardin.

Réservation obligatoire au 05.45.67.89.47

#### ATELIER THÉÂTRE D'OMBRES .....

Mercredi 22 & 29 juillet à 14h30

Durée : 3h - à partir de 5 ans

Fabriquer ses personnages, inventer son histoire, créer un décor, donner un spectacle ... Ça vous dit ? Alors rendez vous à la médiathèque pour deux séances de création d'un théâtre d'ombres pour une représentation le 30 juillet à l'occasion du marché de pays de Mouthiers !

En scène les artistes !



Réservation obligatoire au 05.45.67.89.47

#### ATELIER DES 7 FAMILLES .....

Mercredi 15 juillet à 14h30

Durée : 3h - à partir de 7 ans

Venez créer vos propres cartes de jeu de 7 familles. À l'aide des ordinateurs, vous allez imaginer et créer vos avatars (personnages), des gentils ou des méchants des tout nus ou des vélus et ensuite ... En piste ! Une heure de jeu pour tester vos productions.

Vous avez les cartes en mains !

Réservation obligatoire au 05.45.67.89.47

#### L'INSTANT DES JEUX DE SOCIÉTÉ .....

Mercredi 5 août à 14h30

Durée : 2h - à partir de 5 ans

Cet après midi ?  
Et bien on joue !

Des jeux de société ou on va raconter des histoires, comme le « Bla bla bla », le « Dixit », ou bien le « Story Cubes » et tant d'autres !

Réservation obligatoire au



Réservation obligatoire au 05.45.67.89.47

#### ATELIER JARDINETTE .....

Mercredi 8 juillet à 14h30

Durée : 3h - à partir de 5 ans

À vos boîtes de conserves, à votre imagination, à vos graines, prêt ? Partez !  
Munissez vous de simples boîtes de conserves, et retrouvez nous à la médiathèque pour un atelier DIY (Do It Yourself) en accord avec la nature pour réaliser vos petites jardinières en écoutant des histoires autour de la nature et du jardin.

Réservation obligatoire au 05.45.67.89.47

#### ATELIER DES 7 FAMILLES .....

Mercredi 15 juillet à 14h30

Durée : 3h - à partir de 7 ans

Venez créer vos propres cartes de jeu de 7 familles. À l'aide des ordinateurs, vous allez imaginer et créer vos avatars (personnages), des gentils ou des méchants des tout nus ou des vélus et ensuite ... En piste ! Une heure de jeu pour tester vos productions.

Vous avez les cartes en mains !

#### ATELIER REÇUP'LIVRE .....

Fabrication d'un porte-cartes

Mercredi 12 août à 14h30

Durée : 3h - à partir de 5 ans

Non Non Non on ne jette pas !  
Oui Oui Oui on fait de la récup' !

Et aujourd'hui on fabrique des portes-cartes avec de vieux livres pour ranger nos cartes secrètes ... Celle d'agent secret, de la princesse du monde des fées, d'inspecteur officiel des dessous de lits et les autres !

Réservation obligatoire au 05.45.67.89.47

#### ATELIER ORIGAMI .....

Mercredi 26 août à 14h30

Durée : 2h30 - à partir de 6 ans

Lapin, poule, cochon, pingouin, bateau, dragon, poisson, tortue ...  
Dois-je tout vous citer ?

Et non ! Surprise, surprise !  
Venez découvrir les mille et un secrets du pliage de papier.

Réservation obligatoire au 05.45.67.89.47

## RANDONNÉES

Jour	Lieu de la randonnée	Distance	R.V. Mouthiers Chevet de l'église	Horaire et point de départ	Animateurs	Téléphone
<b>Mercredi 10 juin</b>						<b>Bors de Montmoreau</b>
Mercredi 17 juin	Champniers	7 Km	13h45	14h15 - Place de l'église	Raymond F. Claude D.	0677415971 0637782927
Mercredi 24 juin	« Les Vachons » visite jardins et moulin de Nanteuillet	8 Km	13h45	14h30 - Place de l'Argence	Anne-M D. Jeanne C.	0545691798 0619059331
Samedi 27 juin	Journée de fin saison (infos à suivre)	7 Km	13h45	14h00 - Nanteuillet	Cécile T. Alain B.	0601918033 0545678324
Dimanche 14 juin	Gimeux	14 Km	13h15	14h - Place de l'église	Cécile T. Jean-Pierre B.	0601918033 0635272561

### Autres possibilités, libres, hors calendrier, séjours

**Dimanche 7 juin** : rando challenge coupe régionale à Eymouthiers

**Samedi 13 juin** : 7ème trail de la Boëme

**Dimanche 27 septembre** : balade des oies sauvages

**NOUVEL HORAIRE DÉPART 17H**

**7 TRAIL de la BOËME**

**Classement par puce électronique**

**COURSES DE 10, 16 & 23 KM, 230, 400 et 560m de dénivelé**

**Départ 17h commun au 10, 16 et 23km - Stade Municipal**

**Ravitaillements le long du parcours**

**Épreuve participante au challenge des trails de Charente**

**RANDONNÉE PÉDESTRE**

**Départ à 17H10 - Stade Municipal**

**2 parcours de 10 et 16 km avec ravitaillements pour chaque distance**

**COURSE ENFANTS GRATUITE**

**Départ 19H30-Stade Municipal**

**Remise des récompenses à 20h, salle des fêtes**

**Pot de l'amitié - Restauration rapide**

**PAELLA PARTY A PARTIR DE 21H00**

**Tirage au sort des dossards (nombreux lots)**

**OUVERT À TOUS (LICENCIÉS ET NON LICENCIÉS)**

**Prés de 1000 participants en 2014**

**INSCRIPTIONS**

Christophe MOREAU - 05 45 67 42 50  
17 rue du puits du pilon  
16440 Mouthiers sur Boëme

Sébastien DEGUIL - 05 45 25 19 21  
20 rès. les Tonnelles - 16440 Mouthiers sur Boëme

E-mail: traildelaboeme@free.fr

BULLETIN D'INFORMATIONS SUR : <http://traildelaboeme.e-monsite.com>

**Mouthiers sur Boëme**

**Tournoi Open**  
du 14 au 28 juin

**Simple Dames**  
**Simple Messieurs**  
**4ème série - 3ème série**  
**Consolante**

**Tournoi homologué FFT**  
3ème catégorie avec consolante  
Juge arbitre : Jean Clément  
Nombreux lots et prix

**Dates de cloture:**  
4ème série - 10/06  
3ème série - 19/06

**Engagements:**  
Limité à 5/6 pour les messieurs et 15 pour les dames

**Droits d'engagement:**  
Adultes: 12 euros  
Jeunes: 8 euros

**Partenaires:**  
HERBALIFE 24, FONTAINE JOLIVAL, GROUPE RESO, SUPER U LA COURRONE, CHARENTE LE DÉPARTEMENT, SENTIERS de Boëme, STADIUM, ETAPPE & CENTRE, OC Regroupement, STADE MUNICIPAL, MAISONS DE LA CULTURE Jules Ferry, STADE MUNICIPAL, SUPER U LA COURRONE, traiteur local, SENTIERS de Boëme

## ETAT CIVIL

### ILS SONT NÉS

le 30 avril : Meï Alexandra Angéline BONNEAU JORDAN, 9 rue du bois rablons  
le 1er mai Malia Stéphanie Lilas PAILLOUX BONNEAU, 4 place des genevriers

### ILS SE SONT UNIS

le 9 mai Patrice LUC et Anne ROTURIER, 2 place des genevriers

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

le 30 avril à SAINT-MICHEL : Gisèle Odette BODIN, 8 rue de la Croix Gersac  
le 2 mai à SAINT-MICHEL : Antonin Saint TRAVIA, N° 7 Les Justices

## SUR VOTRE AGENDA

### JUIN

- 2 : Cinéma, Voyage en Chine à la MJC
- du 5 au 7 : Tournoi des 15 ans - SCM Football
- 7 : Compétition GRS à la salle omnisport
- 13 : Trail de la Boëme
- 14 au 28 : Tournoi Open, Tennis Club Mouthiers
- 26 : Repas APE à la salle Gilles Ploquin
- 27 : Fête GRS à la salle omnisport

## PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.  
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême.  
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

## MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE  
LE MEDECIN DE GARDE  
LE WEEK-END  
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : VALANTIN Angouleme

## CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Les permis piétons remis aux élèves.



Sports pour tous à tout âge.



Belle affluence au vide grenier du SCM.

Le prochain  
bulletin

Sortira début juin. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 mai.  
Les activités prévues jusqu'à fin août pourront y être annoncées.